

Réunion « Les appels à propositions européen pour l'Amérique latine et Caraïbes »

Jeudi 1^{er} mars 2012, 10h-12h30

Siège CUF, 9 rue Christiani, Paris

Ordre du jour

Dans le cadre de l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD¹), le programme « Les Acteurs Non Etatiques et les Autorités Locales dans le Développement » a été mis en place. Ce programme subventionne des actions de coopération ayant pour but général de réduire la pauvreté dans le contexte du développement durable. Les subventions sont attribuées à travers des appels à propositions.

L'objectif 1a de ce programme « **action dans un pays partenaire** » dispose d'une enveloppe de **63 millions d'euros pour 2011/2012**. Ces appels sont rédigés par les délégations de l'Union européenne dans **les 40 pays éligibles** pour 2011 et 2012.

1. Présentation du contexte

- Évolution de la place des autorités locales dans la coopération au développement européenne
- Résultats du dialogue structuré
- Derniers travaux de Platforma
- Quelle place pour les collectivités territoriales dans le budget européen 2014-2020 ?

2. Présentation des appels pour l'Amérique latine

- Structure des appels : actions finançables
- Lire et répondre aux appels
- Questions

3. Échanges d'expériences et de bonnes pratiques

4. Débats

- Une meilleure adaptation des appels européens aux réalités des collectivités : des acquis aux pistes d'améliorations

¹ Règlement (CE) n°1905/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006